



Piliers de l'approche de santé publique

MISSION



Contribuer au **maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population**, en agissant sur les **déterminants sociaux** de la santé, en luttant contre les **inégalités sociales** et en favorisant le **développement du pouvoir d'agir des collectivités**.

VISION



Une **équipe pluridisciplinaire** de santé publique engagée et centrée sur les **besoins des collectivités** en contribuant à leur **bien-être** et au **renforcement du filet social** afin de favoriser un meilleur **accès aux soins** de santé et des services sociaux, le tout dans une perspective de **développement durable**.

QUATRE FONCTIONS, QUATRE PILIERS

PROMOTION DE LA SANTÉ DE LA POPULATION

Influencer positivement les déterminants de la santé, de façon à permettre aux individus, aux groupes et aux communautés d'avoir une **plus grande emprise sur leur santé**, par l'amélioration de leurs conditions et de leurs modes de vie.



PRÉVENTION DES MALADIES, DES PROBLÈMES PSYCHOSOCIAUX ET DES TRAUMATISMES

Agir le plus **précocement** possible afin de **réduire les facteurs de risque** associés aux maladies, aux problèmes psychosociaux et aux traumatismes et leurs conséquences, ainsi que **détecter tôt les signes hâtifs** de problèmes (par exemple: des maladies chroniques et infectieuses) pour contrer ces derniers, lorsque cela est pertinent.



PROTECTION DE LA SANTÉ DE LA POPULATION

Détecter tôt et évaluer les situations qui présentent des **risques pour la santé** attribuables à des agents biologiques, chimiques ou physiques, notamment par l'exercice d'une **vigie continue**, **contrôler ces risques** lorsqu'ils représentent une menace pour des individus, des groupes ou la population, ainsi que participer à la conception et à la mise en place de **mesures d'urgence en collaboration** avec divers partenaires.

SURVEILLANCE CONTINUE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION ET DE SES DÉTERMINANTS

Éclairer la prise de décision dans le secteur de la santé et des services sociaux, ainsi que dans les autres secteurs d'activité qui agissent sur la santé, en répondant à des besoins d'information sur l'état de santé et de ses déterminants, de même qu'**informer la population sur son état de santé**.

DEUX TYPES DE SERVICES

SERVICES DIRECTS À LA POPULATION



Exemples:

- **Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)** pour les familles vulnérables de la grossesse aux 5 ans de l'enfant
- **Services préventifs pour les jeunes** de 12 à 25 ans (Aire ouverte, clinique jeunesse)
- **Vaccination** et couvertures vaccinales
- **Réduction des méfaits** liés aux drogues

SERVICES EN SOUTIEN À D'AUTRES ACTEURS OU EN COLLABORATION AVEC EUX



Exemples:

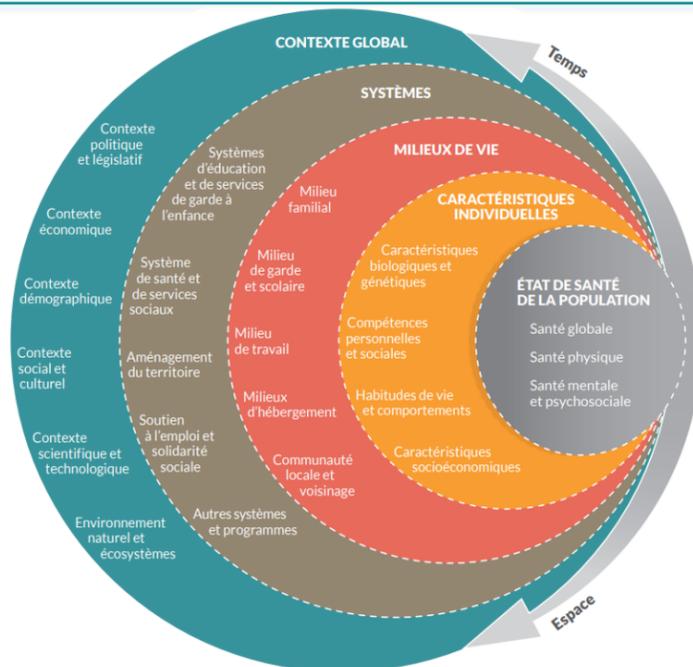
- **Interventions éducatives précoces (IEP)** en soutien aux services de garde éducatifs
- Concertation pour créer des environnements favorables aux saines **habitudes de vie**
- **Aménagement urbain et mobilité**
- **Prévention des risques en milieu de travail**

DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

L'état de santé de la population est influencé par un ensemble de **facteurs se rapportant autant aux individus qu'à leurs environnements** (physique, économique, politique et socioculturel).

Ces facteurs sont aussi appelés « **déterminants de la santé** ».

Ils sont en **interaction constante** et exercent une **influence sur l'état de santé**, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies.



INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ

Les inégalités sociales de santé (ISS) sont des **écarts d'état de santé entre différents groupes sociaux selon leur position sociale**, celle-ci étant déterminée, entre autres, par le revenu, l'éducation, l'appartenance ethnoculturelle, le genre.

Ces écarts de santé résultent d'une **répartition inégale** de la richesse, du pouvoir et des ressources qui engendre des inégalités dans les conditions de vie des individus.

De façon générale, et sans aborder ici les facteurs de protection et la résilience des personnes et des milieux, les données disponibles montrent que **plus les individus sont désavantagés socialement et économiquement, plus leur santé est fragilisée**.





COUP D'ŒIL SUR LA PRATIQUE EN ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

Définition (Source: Cadre de référence des OC du CEMTL)

L'intervention communautaire s'adresse à des **collectivités**.

Elle s'appuie sur une connaissance globale de paramètres sociaux, culturels, économiques et démographiques d'une communauté.

Elle permet d'une part de **repérer et d'analyser les problématiques de santé et de bien-être** qui y sont présentes pour orienter les services offerts par le CSSS et d'autre part d'organiser en collaboration avec les acteurs présents les actions collectives de prise en charge de ces problématiques.

L'intervention communautaire fait une place prépondérante aux **interventions qui portent sur les déterminants sociaux de la santé**.

Principes de l'organisation communautaire

Elle considère les problèmes sociaux dans leur dimension collective et comme devant faire l'objet de solutions collectives.

Sa préoccupation centrale est l'organisation de nouveaux pouvoirs et services au sein et au profit des communautés.

Elle agit principalement dans et à partir d'une communauté même lorsqu'elle intervient en application de politiques publiques.

Elle mise sur le potentiel de changement et la capacité d'innovation de la communauté à partir de l'identification des besoins ou de problèmes qui suscitent des tensions dans le milieu.

Elle porte une visée de transformation sociale et de démocratisation permanente.

OBJECTIFS

Développer nos communautés, c'est :

- 1 S'impliquer activement auprès des tables de concertation thématiques et de quartiers de notre territoire
- 2 Contribuer à la mise en œuvre du plan d'action régional intégré de santé publique (PARI-SP) et agir sur les déterminants sociaux de la santé
- 3 Offrir un soutien professionnel et technique répondant aux besoins des organismes et en fonction de leurs demandes
- 4 Faciliter la jonction entre les partenaires intersectoriels et les programmes-services du CIUSSS pour mieux définir ensemble une offre de services vivante, complémentaire et cohérente pour nos communautés

MODALITÉS DE L'OFFRE DE SERVICE

Axes de l'offre de services (Source: Cadre de référence des OC du CEMTL)

L'organisation communautaire identifie quatre principaux axes de l'offre de services. Ces axes s'inscrivent dans un cadre dynamique qui s'adapte aux besoins et aux réalités de chaque territoire.

Axe 1 - Développement local et développement des communautés

Le développement local des communautés mise sur la concertation des partenaires locaux et la mobilisation citoyenne dans une perspective de renforcement de leur autonomie et d'amélioration des conditions de vie, notamment au profit des populations défavorisées et/ou exclues. Les principes associés sont : la participation citoyenne, le renforcement du pouvoir d'agir des communautés, l'action intersectorielle, la réduction des inégalités sociales de santé, etc.

Axe 2 - Actions transversales sur les déterminants sociaux de la santé

Pour améliorer la qualité de vie d'une communauté, les besoins de base considérés comme déterminants pour la santé (ex. : le revenu, l'alimentation, le logement et la participation sociale) sont décelés. Pour faire reconnaître ces besoins, des interventions telles l'apprentissage par l'action, l'éducation populaire ou la sensibilisation sont mises en œuvre. Des approches de concertation intersectorielle et de partenariat sont ensuite utilisées pour mettre en œuvre des projets et répondre à ces besoins.

Axe 3 - Soutien aux organismes du milieu

Le soutien aux organismes du milieu s'actualise par le biais des services d'accompagnement, d'information, de formations et de conseils dans le but de renforcer leur capacité à agir de façon autonome et efficace. L'aide peut se traduire, entre autres, par le soutien à l'élaboration de plans d'action, l'appui au développement d'un nouveau projet, l'animation de processus de planification stratégique. Les organisateurs communautaires peuvent aussi faciliter la participation des groupes du milieu à des concertations et à des démarches collectives.

Axe 4 - Contribution aux actions de santé publique et aux programmes-services du CIUSSS

Les organisateurs communautaires collaborent avec les programmes-services du CIUSSS en contribuant à mieux faire connaître la communauté, en partageant les besoins et les problématiques identifiés et en mobilisant les acteurs internes et externes nécessaires au développement de projets porteurs de solutions. À titre d'exemple, citons notamment la collaboration au développement d'une offre de service pour répondre aux enjeux d'insalubrité complexe dans les logements.

Exemples de rôles

Analyser la dynamique d'une communauté

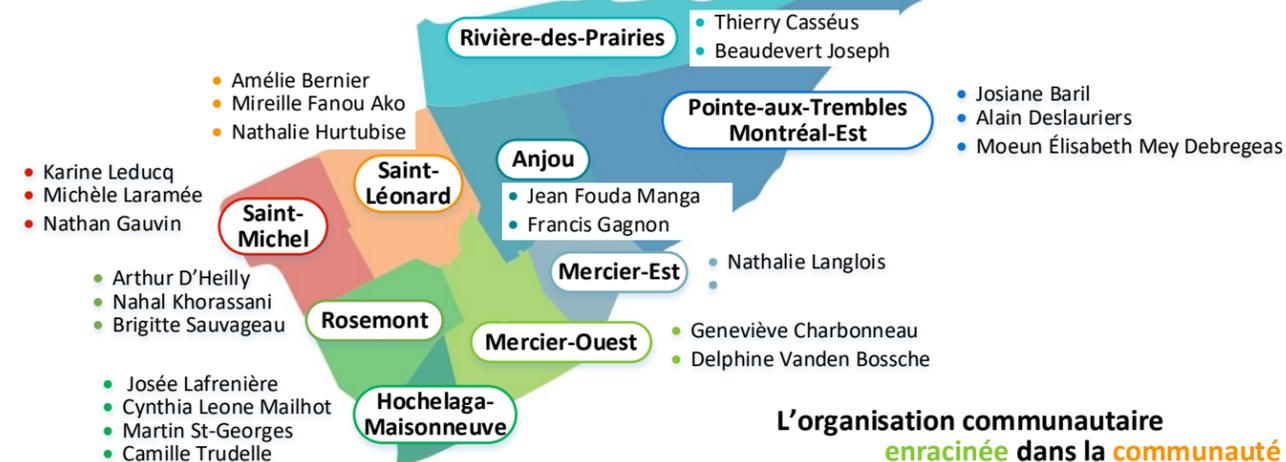
Accompagner une organisation dans le maintien de sa vie associative et de sa gouvernance démocratique

Mobiliser les personnes directement touchées par un problème afin qu'elles se regroupent pour transformer la situation

Relier les différents acteurs d'un territoire en soutenant la concertation

Sensibiliser pour faire connaître ou reconnaître un problème social

NOS COMMUNAUTÉS



ÉVALUATION DES RETOMBÉES

Fiers et engagés pour nos communautés

L'équipe en organisation communautaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal participe au développement des communautés des neuf quartiers et de la ville liée qui sont présents sur son territoire.

Soutien à la planification stratégique de tables de quartier

Soutien aux concertations sectorielles/thématiques (Ex: logement, sécurité alimentaire etc.)

Soutien aux organismes communautaires (Ex: gouvernance, règlements généraux)

Soutien aux programmes-services (Ex: déploiement d'Olo -Mon bébé en santé, séances de sensibilisation pour les camps de jour, déploiement d'un projet pilote pour les aînés.es)

POUR PLUS D'INFORMATION

Adressez-vous aux organisateurs et organisatrices communautaires de votre quartier.

* Liste des OC sur [intranet](#)

LIENS COMPLÉMENTAIRES

- [Intranet](#): Santé publique > Activités de santé publique > Services > Organisation communautaire



ÉQUIPE

L'équipe environnements favorables à la santé, prévention clinique et promotion de la santé (EFS/PCPS) de la Santé publique locale du CEMTL est composée de gestionnaires et de professionnels engagés avec des expertises et des expériences variées et complémentaires:

Une coordonnatrice de santé publique

Un.e chef d'administration de programmes en santé publique

Une infirmière clinicienne assistante du supérieur immédiat (ICASI) en santé publique

Un.e technicien.ne en administration

Trois conseillères en soins infirmiers (CSI) en prévention, promotion et environnements favorables à la santé

Cinq agents de planification, de programmation et de recherche (APPR) en santé publique

Le mandat de l'équipe est ancré dans le Plan d'action régionale intégré de santé publique de Montréal (PARI 2023-2025), et plus particulièrement les priorités locales qui découlent du diagnostic populationnel.

OBJECTIFS

Vision

Une équipe pluridisciplinaire de santé publique engagée et centrée sur les besoins des collectivités en contribuant à leur bien-être et au renforcement du filet social afin de favoriser un meilleur accès aux soins de santé et des services sociaux, le tout dans une perspective de développement durable.

Mission

Contribuer au maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, en agissant sur les déterminants sociaux de la santé, en luttant contre les inégalités sociales et en favorisant le développement du pouvoir d'agir des collectivités.

Priorités

Les priorités sont définies par le PARI qui porte sur différents déterminants de la santé articulés autour de 4 axes d'intervention :

Le développement global des enfants et des jeunes

L'adoption de modes de vie et la création d'environnements sains et sécuritaires

La prévention et le contrôle des maladies infectieuses

La gestion des risques et menaces pour la santé et la préparation aux urgences

L'équipe tient également compte des priorités locales (plan opérationnel-PARI) et organisationnelles en lien avec les EFS/PCPS et le développement des communautés.

MODALITÉS DE L'OFFRE DE SERVICE

Collaborer à la planification et au déploiement d'activités et services pour la **mise en place des environnements favorables à la santé** et en **prévention et promotion de la santé avec les partenaires** de la communauté et le réseau institutionnel

Participer à l'implantation, suivi et évaluation des programmes et activités

Documenter l'état des connaissances sur les stratégies gagnantes et meilleures pratiques

Participer au développement, mise en œuvre et évaluation de politiques organisationnelles

Contribuer à la planification et mise en œuvre de trajectoires de services

Accompagner les intervenants, les gestionnaires et les partenaires pour l'**amélioration des pratiques de prévention et promotion**

Collaborer à l'amélioration de l'accès aux services préventifs et activités de promotion-prévention

Participer à des comités de travail au niveau local et régional et diffuser l'information

Offrir un soutien-conseil aux partenaires

Établir des liens de collaboration avec les programmes clientèles du CEMTL et des partenaires

Réaliser des activités liées à l'**amélioration continue**

Contribuer à l'élaboration et la révision d'outils pour soutenir la pratique en santé publique

Planifier et réaliser des activités de formation en lien avec les dossiers de santé publique

Collecter, analyser, interpréter et diffuser des données pour des portraits de santé et besoins de la population

Élaborer, déployer des activités de promotion-prévention et transfert de connaissances

Champs d'action

Environnements favorables à la santé

Interventions visant à modifier durablement les éléments **physiques, politiques, économiques et socioculturels** qui influencent la santé et facilitent les choix favorables

Prévention et contrôle des risques environnementaux et changements climatiques

Prévention et contrôle des risques et de leurs impacts sur la santé de la population dont les personnes vulnérables

Adaptation au vieillissement

Actions visant l'adaptation des collectivités et des individus face au vieillissement

Racisme, discrimination et parcours migratoires

Actions pour faire comprendre l'impact du racisme sur la répartition inégale des ressources et l'influence sur les déterminants de santé dans le but de réduire les barrières structurelles aux services

Pratiques cliniques préventives

Actions pour optimiser l'équité d'accès pour des programmes spécifiques de prévention, soutenir l'autonomisation et faciliter les arrimages entre les activités cliniques et communautaires

Développement des communautés

Concertation des partenaires locaux et mobilisation citoyenne dans une perspective de renforcement de leur autonomie et d'amélioration des conditions de vie

PARTENAIRES

Équipes des programmes et services du CEMTL

Partenaires externes

Communautaires

Municipaux

Institutionnels

Privés

ÉVALUATION DES RETOMBÉES

Environnements favorables à la santé

Insalubrité des logements

Environnement sans fumée

Prévention et contrôle des risques environnementaux et changements climatiques

Transition écologique

Vulnérabilité des bâtiments et des populations face aux changements climatiques

Adaptation au vieillissement

Prévention des chutes

Accessibilité aux services de soins

Racisme, discrimination et parcours migratoires

Trajectoires des personnes demandeuses d'asile dans les ressources en itinérance

Développement d'outils pour la communauté PRIME

Pratiques cliniques préventives

Prévention des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS)

Collaborations:
Plan mesures d'urgence
Vaccination HLM

Développement des communautés

Soutien aux données

Autres dossiers:
Agrément
Prévention des surdoses

POUR PLUS D'INFORMATION

LIENS COMPLÉMENTAIRES

- **Intranet:**
Santé publique >
Activités de santé publique >
Services >
Environnements favorables à la santé, pratiques cliniques et promotion de la santé